

MONTMORIN // #01

Bulletin municipal



Septembre 2021

Mairie de Montmorin

 **04 73 68 44 58**

 mairie.de.montmorin@orange.fr
mairie@montmorin.fr

 www.montmorin.fr

 **Horaires d'ouverture du secrétariat :**
Mardi et mercredi de 9 h à 12 h
Vendredi de 14 h à 19 h

 **Permanences du Maire :**
Mercredi de 17 h à 19 h, sans rendez-vous

 **Secrétariat :**
Fabienne Gental – Christine Mouillaud

 **Services Techniques :**
Guillaume Delavet – Dylan Gargowitch

Tarifs 2022, location salle polyvalente :

- 510 € pour les personnes extérieures à la commune.
- 189 € pour les habitants de Montmorin.
- 250 € pour la caution.

Sommaire

04
12 Vie de la commune

13 Culture

14 État civil

15 Le SBA

16
17 Environnement

18
19 Les associations



URGENCE QUI APPELER ?

 **15**

SAMU

Urgence médicale

 **17**

POLICE SECOURS

Signaler une infraction

 **18**

POMPIERS

Situation de péril ou accident

 **114**

URGENCE SMS

Numéros d'urgences
pour les personnes sourdes
ou malentendantes

 **112**

EUROPE

Urgence médicale – Infraction – Péril

 **3919**

**VIOLENCES
FEMMES INFOS**

Pour les femmes
victimes de violences

 **119**

**ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE**

Pour les enfants confrontés à une
situation de risque et de danger



— **Ce numéro un de notre journal communal a une saveur particulière. Il est le premier de cette mandature, et le fruit du travail de la nouvelle équipe municipale.**

Son élaboration a été contrariée par la situation sanitaire de notre pays et ralentie par les différentes phases de confinements. Tout comme vous le verrez dans les articles qui suivent, et qui présentent les différents points de nos actions. Actions elles aussi retardées dans leur définition et leur mise en œuvre.

Enfin c'est parti ! Ce premier numéro sera suivi d'une longue série lors de ces 5 prochaines années. Ce journal sera un lien supplémentaire entre vous et votre équipe municipale.

En achèvement de réalisations nous avons mené à son terme l'adressage. Un travail amorcé par Michèle Rousset et que les agents de la commune ont terminés en posant sous la houlette d'Éric Pireyre premier adjoint, les plaques de rues. La commune a pris financièrement à sa charge la fourniture des numéros. Chaque foyer les a donc reçus gratuitement. D'une sérigraphie identique aux plaques de rues nous avons un ensemble qui s'intègre

parfaitement à l'architecture de notre commune. L'année 2020 a été mise à profit pour élaborer la programmation et la mise en place des financements pour les travaux importants qui se réalisent cette année.

En effet, 2021 est forte en concrétisations puisque nous réaliserons 750 000 € d'investissements dont 500 000 € à la charge de la commune. Nous sommes bien sûr accompagnés financièrement dans ces programmes par des subventions de l'État, de la Région, et du Département.

Les travaux de la traverse du village du Fournet sont terminés. Ils ont entraîné beaucoup de désagréments qu'il vous aura fallu supporter. Mais le résultat est là !

Nous continuons donc le plan d'aménagement de bourg que nous avons programmé depuis 2003. Par là, même l'enfouissement des réseaux secs du village de Serpanoux est en cours avec en plus de nouveaux candélabres d'éclairage publics, moins gourmands en énergie qui seront posés dans le même temps. Tous ces travaux ont généré des gênes importantes aux riverains. Nous en sommes conscients et nous nous en excusons. Mais on peut dire que le jeu en valait la chandelle.

Les programmes des années suivantes seront plus raisonnables. Dans ce journal vous trouverez l'essentiel de la vie de notre commune, et nous comptons sur vous pour enrichir le second numéro. Donc à très bientôt.

**Le maire,
Gérard Guillaume**



DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTS ORGANISMES

• ASSOCIATION POUR L'INFORMATISATION DES COMMUNES DE LA RÉGION D'ISSOIRE (AICRI)

Céline CLOUVEL
Titulaire élue
Fabienne GENTAL
Titulaire agent territoriale
François PELLETIER
Suppléant

• MISSION LOCALE ET API

Sandrine REDERSDORFF
Titulaire
Marc PODEVIN
Suppléant

• ASSOCIATION LA VALLÉE DU MADET

2 titulaires :
Agathe PAYSAC
Diane DEBOAISNE

• CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

4 titulaires élus :
Josiane PLOS
Marc PODEVIN
Agathe PAYSAC
Aurélie DAILLOUX

4 déléguées nommées par le maire :

Michèle ROUSSET
Virginie DISCHAMP
Claire BOISSIERE
Mariette FOULHOUX

• COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Céline CLOUVEL
Titulaire élue
Fabienne GENTAL
Titulaire agent territoriale

• ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER SMAF (COMCOM)

Éric PIREYRE
Titulaire
Diane DEBOAISNE
Suppléante

• SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE

2 titulaires :
Éric PIREYRE
Lucien MASSON

• SIEG-SIE DE BILLOM

Gérard GUILLAUME
Titulaire
Jacques-Emile NAPOLY
Suppléant

• SBA (COMCOM)

Diane DEBOAISNE
Déléguée

• SIVOS RÉGION DE BILLOM

2 titulaires :
Gérard GUILLAUME
David COURTEUGE

• PNRLF

François PELLETIER (*délégué*)

• SIAREC

Éric PIREYRE
Titulaire
François PELLETIER
Suppléant

• SIMI

8 titulaires :
Andrée Marie MORIN
(*la directrice de l'école*)
Gérard GUILLAUME
Josiane PLOS
Céline CLOUVEL
David COURTEUGE
Aurélie DAILLOUX
Agathe PAYSAC
Marc PODEVIN

• COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

3 titulaires :
Gérard GUILLAUME
Céline CLOUVEL
Jacques-Emile NAPOLY

3 suppléants :
Éric PIREYRE
Florence PEYRON
François PELLETIER



• COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

12 titulaires :

Gérard GUILLAUME (*président*)
Lucien MASSON
Justin LABROSSE
William PLOS
Jean-Marc DAILLOUX
Bernard MAGNE
Roger THEALLIER
Michèle ROUSSET
Christian VAURIS
(*Saint-Julien-de-Coppel*)
Chantal ROMEUF
Anthony LAURIER
Patricia TENNEREL
Marc PODEVIN

12 suppléants :

Olivier LASTIOLAS
Jean-Claude LACROIX
Christian PROVENCHERE
Pierrette DELAVET
Thierry MOUILLAUD (*Isserteaux*)
François PELLETIER
Daniel DAUZAT
Pierre FOURNIER
André PIRONON
Brigitte GUILLAUME
Michel DAILLOUX
Gérard RAVEL

• ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES DU PUY-DE-DÔME

Sandrine REDERSDORFF
Élue référent forêt

COMMISSIONS COMMUNALES

• LOC. SALLE POLYVALENTE

Marc PODEVIN (*membres élus*)
Josiane PLOS

• FINANCES

8 membres élus :
Gérard GUILLAUME
Josiane PLOS
Céline CLOUVEL
Jacques-Emile NAPOLY
Lucien MASSON
Florence PEYRON
Aurélie DAILLOUX
David COURTEUGE

• TRAVAUX / BÂTIMENTS / VOIRIE

8 membres élus + 2 membres non élus :
Gérard GUILLAUME
Éric PIREYRE
Josiane PLOS
Diane DEBOAISNE
Lucien MASSON
Marc PODEVIN
François PELLETIER
Jacques-Emile NAPOLY
Roger THEALLIER
Justin LABROSSE

• ENVIRONNEMENT / URBANISME / PERMIS DE CONSTRUIRE

6 membres élus :
Gérard GUILLAUME
Éric PIREYRE
Josiane PLOS
Diane DEBOAISNE
Lucien MASSON
Jacques-Emile NAPOLY

• CULTURE / ANIMATION / VIE SOCIALE / COMMUNICATION

9 membres élus :
Céline CLOUVEL
Marc PODEVIN
François PELLETIER
Sandrine REDERSDORFF
Agathe PAYSAC
David COURTEUGE
Diane DEBOAISNE
Aurélie DAILLOUX
Carine BARRAUD

QU'EST-CE QUE LE SIVOS ?

Le SIVOS de la région de Billom est un Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale. Organisme de la Fonction Publique Territoriale créé en juin 1983 à l'initiative de plusieurs communes, il offre une aide au maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

Il propose 3 services :

- le Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD)
- le service de Portage de Repas à Domicile (PRD)
- le Service d'Aide et Accompagnement à Domicile (SAAD)

Secteur d'intervention : actuellement 22 communes réparties sur 5 Communautés de communes différentes : Billom, Bongheat, Bort-l'Étang, Le Cendre, Chas, Cournon-d'Auvergne, Égliseneuve-près-Billom, Espirat, Estandeuil, Fayet-le-Château, Glaine-Montaigut, Isserteaux, Mauzun, Montmorin, Neuville, Pérignat-ès-Allier, Reignat, Saint-Dier-d'Auvergne, Saint-Flour-l'Étang, Saint-Jean-des-Ollières, Saint-Julien-de-Coppel et Trézioux. Pour le service de soins à domicile, il y a 3 communes supplémentaires : Lempdes, La Roche-Noire et Saint-Georges-sur-Allier.

- > Pour tous les services, pour tout renseignement et pour toute demande, un seul contact : **04 73 68 56 04**
Nous rencontrer à Billom : **5 boulevard Saint-Roch / Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h**



CHANTIER LA TRAVERSE DU FOURNET

- ➔ Le chantier de voirie de la traverse du Fournet jusqu'à Masson a démarré le 26 avril par le busage des fossés, pose de drains, de bordures et aqua-drains.
- ➔ Les enrobés ont été effectués fin juillet 2021.
- ➔ L'autre partie du marché concernant la voirie communale (Chemin du Met, Masson, Le Clos) a été terminée en parallèle.
- ➔ Le chantier a été validé mi-août 2021.



" Vous découvrirez la réalisation définitive au prochain numéro."

Aménagements 2020

ABRIBUS

La Région Auvergne-Rhône-Alpes vous transporte.

Deux abribus permettent à nos enfants d'attendre les bus scolaires en sécurité. Ils se trouvent sur les axes des Plaines et de Gardy. L'installation complète de ces deux abribus a été réalisée par les services de la Région. Les dalles ayant été prises en charge financièrement par la commune.



RÉFECTION PORTAIL ET ENTRÉE DU CIMETIÈRE

Le chantier a été entamé à l'automne 2020 pour se terminer au printemps 2021. Le portail du cimetière a été décapé par une entreprise spécialisée.

En parallèle le mur a été démonté, reconstruit et consolidé.



ADRESSAGE

Dans la continuité de la démarche initiée par la précédente équipe municipale, l'adressage s'est terminé sur la commune.

Les plaques et panneaux de rue ont été posés dans les hameaux. Vous avez reçu votre certificat d'adresse nominatif.

Les numéros de maison ont été distribués en mairie. Les personnes qui n'ont pas retiré leur n° de maison, peuvent le récupérer en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Les adresses devront être libellées de la manière suivante :

**CIVILITÉ + NOM + PRÉNOM
N° + LIBELLÉ DE VOIE
LIEU DIT
CODE POSTAL + COMMUNE**





2021 sera une année de forte réalisations en terme de travaux. 750 000 € d'investissement dont 500 000 € à la charge de la commune.

Les programmes des années suivantes seront obligatoirement plus raisonnables. Nous avons eu un rythme à hauteur de nos capacités financières et de notre fiscalité. Pour les prochains exercices nous orienterons nos effort sur la création de logements locatifs.

Ces prévisions peuvent voir le calendrier bouleversé en fonction des conséquences non encore estimées dues au COVID-19 et à ses implications sur notre organisation ainsi que celle de nos financeurs, État et Département pour les principaux.

PERMIS DE CONSTRUIRE

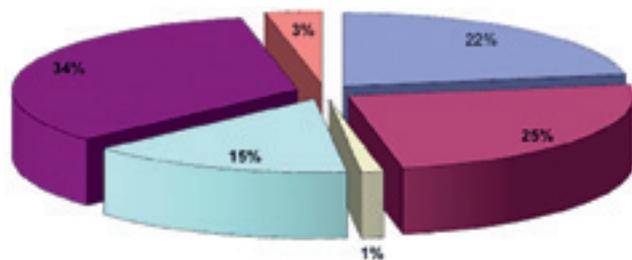
- 8** permis de construire, année 2018
- 13** déclarations préalables, année 2018
- 6** permis de construire, année 2019
- 5** déclarations préalables, année 2019
- 1** permis d'aménager, année 2019

LE BUDGET 2021

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges de personnel	160 225 €
Autres charges de gest. Cour.	174 982 €
Intérêts des emprunts	9 000 €
A caractère général	106 997 €
Virement section d'invest.	240 120 €
Autres dépenses	22 741 €

Total dépenses 714 065 €

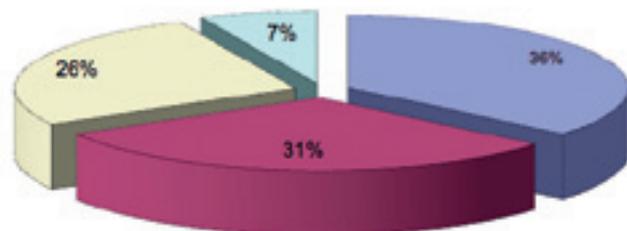


Charges de personnel	A caractère général
Autres charges de gest. Cour.	Virement section d'invest.
Intérêts des emprunts	Autres dépenses

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Excédent reporté	257 723 €
Recette fiscales	218 558 €
Dot. État et subventions	189 584 €
Autres recettes	48 200 €

Total recettes 714 065 €



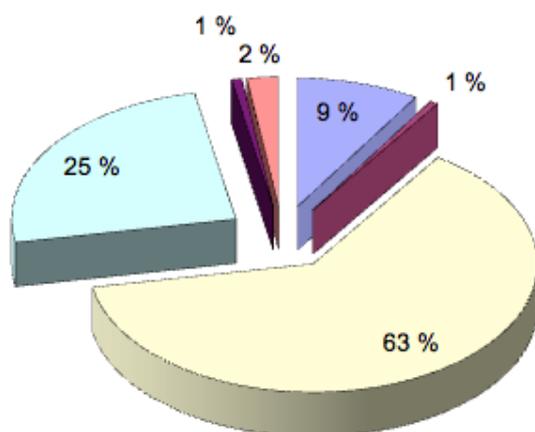
Excédent reporté	Dot. État et subventions
Recette fiscales	Autres recettes

LE BUDGET 2021

DÉPENSES INVESTISSEMENT

PROG OFI (opérations financières)	51 272 €
PROG N° 45 Trav. Bat. et divers	3 400 €
PROG N° 47 Trav. voirie et réseaux	364 603 €
PROG N° 48 P.A.B.	145 047 €
PROG N° 51 Acquis. Mat. Divers	4 300 €
PROG N° 53 Cimetière	13 021,20 €

Total dépenses 581 643,20 €

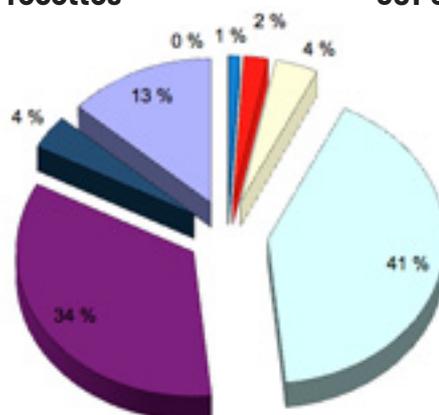


PROG OFI (op. financières)	PROG N° 48 P.A.B.
PROG N° 45 Trav. Bat. et divers	PROG N° 51 Acquis. Mat. Divers
PROG N° 47 Trav. voirie et réseaux	PROG N° 53 Cimetière

RECETTES INVESTISSEMENT

FCTVA	5 700 €
Taxe aménagement	12 900 €
Excédent	22 729,80 €
Prélèvement section fonct.	240 120,20 €
Emprunt	200 000 €
Subventions	22 273 €
Autres	77 920,20 €

Total recettes 581 643,20 €



FCTVA	Emprunt
Taxe aménagement	Subventions
Excédent	Autres
Prélèvement section fonct.	

NOS ÉCOLES

Une nouvelle équipe est en place depuis juin 2020 composée d'agents d'Isserteaux et de Montmorin.

7 salariées à temps partiel composent le personnel du Simi :

- Trois agents à Isserteaux : Corinne, Patricia et Véronique, en place depuis de nombreuses années.
 - Trois agents à Montmorin : Delphine D., Delphine P. et Morgane. Embauchées en septembre 2020 qui ont su s'adapter rapidement à leurs nouvelles fonctions.
 - Christine notre secrétaire qui gère les tâches administratives de plus en plus nombreuses.
- Nous pouvons les remercier pour leur travail effectué avec professionnalisme !

Les agents se partagent les tâches entre garderie, accompagnement dans les bus reliant nos deux communes, préparation et distribution des repas, surveillance de la pause méridienne, mais aussi entretien des bâtiments. Nous avons opté pour l'approvisionnement en circuits courts des produits

utilisés pour la préparation des repas (viande - produits laitiers - fruits et légumes). L'effectif de nos deux écoles a légèrement baissé. Nous avons échappé, en février à une fermeture d'une des classes du regroupement pédagogique grâce aux soutiens des élus et des politiques.

À la rentrée de septembre 2021, 39 enfants fréquentent l'école d'Isserteaux dont : 20 en grande section, CP et 19 en toute petite section, petite section et moyenne section.

44 fréquentent celle de Montmorin répartis de la façon suivante : 9 CE1 - 7 CE2 - 15 CM1 - 13 CM2.



École
Isserteaux



École
Montmorin



Vous cherchez une école pour votre enfant ?
Le RPI Montmorin/Isserteaux vous apporte la solution

2 écoles à Taille humaine
de la toute petite section au CM2

- Maternelle/CP à Isserteaux
- 1 Atsem par classe
- Primaire à Montmorin

classes à double niveau
avec des effectifs privilégiés
des cadres de vie agréables

Garderie dans chaque école
matin à partir de 7h30
soir jusqu'à 18h30

*enquête en cours pour modification
de l'amplitude horaire

Cantine dans chaque école
avec des repas préparés sur
place en privilégiant
producteurs locaux et
circuits courts

Tarif au QF

Ramassage scolaire
des 3ans avec
accompagnatrices,
adapté à la localisation
des enfants

Contactez nous pour tout
renseignement
au 0607918478 ou
simi2014@orange.fr
ou en mairie

IPNS

Nous espérons voir arriver prochainement sur nos communes de nouvelles familles susceptibles de renouveler le flux de départs et ainsi accroître nos effectifs ! La mise en place d'un parc locatif et de nouvelles constructions sont un enjeu important pour maintenir nos cinq classes !

Dans un souci de répondre aux besoins des familles exprimés lors de notre enquête en mars 2021, l'amplitude de garderie a été élargie... À partir de 7h et jusqu'à 19h sur les deux communes.

**Les écoles sont le cœur de nos villages
- Faisons tout pour les maintenir en
l'état et ce longtemps.**

Commémoration du 8 Mai



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Une année 2020 exceptionnelle

Tout nouvellement constituée, la nouvelle équipe du CCAS composée de bénévoles et d'élus a dû prendre, avec beaucoup d'amertume, la décision d'annuler le traditionnel repas de Noël servi à nos aînés ! La distribution de colis de Noël à domicile en respectant les gestes barrière a été effectuée aidée par les élus ! Ainsi 94 colis ont été répartis chez les personnes âgées de 65 ans révolus dans les différents hameaux de notre commune :

- 34 à destination de couples.
- 55 pour des personnes seules.
- 5 pour des personnes hospitalisées ou en Marpa.

Nous souhaitons pouvoir remettre en place ce temps convivial d'échanges et de rencontres agrémenté d'un bon repas servi en musique pour décembre 2021.

LES BOÎTES AUX LIVRES de Montmorin



Pour la mise en place le don de livres récents est le bienvenu au secrétariat de mairie.

Faute de participation, notre bibliothèque ouverte depuis 2004 a malheureusement fermé ses portes en 2020.

Cependant, et afin que chacun puisse avoir accès gratuitement à la lecture, la commune de Montmorin va concevoir des boîtes dédiées aux 350 livres disponibles actuellement. Une dizaine de boîtes aux livres sera fabriquée et fleurira nos différents hameaux courant 2022.

Ainsi, une cabine téléphonique réhabilitée sera installée au lieu-dit La Martre vers l'ancienne école. Ces livres seront à notre disposition librement et près de chez nous !



Aidez-nous à trouver le futur nom de ces boîtes aux livres.

Une boîte à idée est disponible au secrétariat de mairie.

Merci de votre participation.



2018

• Naissances

RODRIGUES Léna née le 2 février à Beaumont – *Gardy*
PLOS ARBLAY Naëly née le 19 septembre à Thiers
– *Les Robertins*
FLORENTIN Gaspard né le 27 septembre à Beaumont – *Gardy*

• Mariages

MARTIN Christophe et JEAN Christine, le 14 avril
ROYAT Eric et WERQUIN Chantal, le 21 avril
GRENIER Frédéric et DUSSOT Isabelle, le 2 juin
VAURIS Gérald et BALDASSIN Laurence, le 16 juin
ROUAULT David et PERETTI Amandine, le 1^{er} septembre

• PACS Pacte Civil de Solidarité

MOUILHAUD Julien et GATTO Mélissa, le 4 mai
HORLER Philippe et PASSEMARD Sandrine,
le 26 décembre

• Décès

FAYOL Marc décédé le 24 juin à Montmorin

• Décès hors commune

PIRONOM Lucette veuve RASCHKE décédée le 5 avril
à Clermont-Fd
MATHIERE Anne décédée le 1^{er} juin à Durtol
VENESSY Marcelle veuve LEYRIT décédée le 19 juin
à Clermont-Fd
PIREYRE Yvonne veuve ROYAT décédée le 14 octobre
à Billom

2019

• Naissances

RIBOT Raphaël né le 7 janvier à Beaumont – *La Martre*
DUTOUR Constance née le 27 janvier à Beaumont
– *Lotissement La Pillayre*
FOUCAUD Emma née le 4 mars à Thiers – *Les Cohériers*
CHAUD JOURNEAU Teva né le 20 juin à Thiers – *Masson*
RODARIE Arthur né le 19 octobre à Clermont-Fd – *Oriol*
ROESCH Louis né le 26 novembre à Thiers – *Serpanoux*

• Mariages

SOKOL Jonathan et PERROT Elodie, le 28 août
PRECLIN Antoine et SAIGNIE Sébastien, le 28 novembre

• PACS Pacte Civil de Solidarité

GARRIER Patrick et GOEMINNE Evelyne, le 7 mai

• Décès

DUZELIER Marie décédée le 3 mars à Cébazat
SCHARTIER Louissette décédée le 27 mars à Clermont-Fd
DISCHAMPT Renée veuve MALLY décédée le 6 juillet
à Clermont-Fd
COGNER Yvonne veuve CAPAYROU décédée le 29 juin
à Billom

• Décès hors commune

TARRAGNAT Colette veuve VERDIER décédée
le 27 janvier à Saint-Jean-des-Ollières
BROCHETTE Guy décédé le 27 mars à Billom
CAILLET Suzanne veuve VERDIER décédée le 7 mai
à Billom

2020

• Naissances

DAURAT Lise née le 4 avril à Clermont-Fd – *Le Bas de la Côte*
LACHAL Jules né le 5 novembre 2020 à Beaumont –
Chemin d'Oriol
GRUZELLE Célestine née le 17 novembre à Clermont-Fd –
Maisonneuve
DELAVET ROUSSEL Gabin né le 13 décembre
à Beaumont – *Les Robertins*

• PACS Pacte Civil de Solidarité

BERNIGAUD Sébastien et BARRAUD Carine, le 14 février
KIEFFER Cyril et FABIE Emma, le 22 juillet
LAMADON Philippe et COUBETERGUES Béatrice,
le 16 octobre

• Décès

LASSAGNE Marcel décédé le 26 avril à Billom
BARBIER Jean-Michel décédé le 31 mai à Clermont-Fd
DELAVET Raymond décédé le 7 octobre à Clermont-Fd
CAPRON Janine veuve GUENET décédée le 15 décembre
à Clermont-Fd

• Décès hors commune

VALADIER Georges décédé le 29 mars à Billom
CRUIZIAT Pierre décédé le 10 octobre à Ydes (15)
BALESTE Simone COURTINES décédée le 23 octobre
à Riom
HUGUET Jeanne décédée le 27 octobre à Thiers
CRISTIN Rafaella épouse FILIOL décédée
le 14 décembre à Billom
ROBERT Simone décédée le 19 décembre
à Jossigny (Seine-et-Marne)

2021

(DU 01/01/2021 AU 31/07/2021)

• Naissances

DOUIS Louis né le 23 février à Clermont-Fd – *La Martre*
MOUILHAUD Milia née le 4 avril à Beaumont – *Le Perrier*

• Mariages

ALBA Christian et LOYER Delphine, le 3 juillet
AL DARAZI Ghassan et ANNOOT Gaëlle, le 17 juillet

• Décès

CHASSANG Maurice décédé le 1^{er} février à Montmorin
MORATTI Rosa veuve CRISTIN décédé le 4 janvier
à Billom
ROUSSEL Jeanne épouse MORIN décédée le 18 janvier
à Billom
L'HERMITE Micheline veuve CHASSANG décédée
le 2 février à Clermont-Fd

• Décès hors commune

BESSADET Régine décédée le 27 janvier à Billom
HERITIER Emmanuel décédé le 27 mars (*Serpanoux –
Montmorin*)

SIMPLIFICATION du geste de tri

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS VONT DANS LE BAC JAUNE !

À partir du 1^{er} mai 2021, finies les hésitations et les erreurs de tri... Désormais, une seule et même consigne de tri :

100 % des emballages et des papiers vont dans le bac jaune !

La simplification des consignes de tri sur le Syndicat du Bois de l'Aumône est également mise en œuvre sur l'ensemble du département du Puy-de-Dôme et le nord de la Haute-Loire. Cette simplification se généralise progressivement au niveau national puisqu'aujourd'hui près d'un français sur deux peut déjà trier tous ses emballages sans exception.

D'ici fin 2023, tous les Français seront concernés.

COMMENT TRIER ?

Aujourd'hui, tous les emballages et les papiers vont dans le bac jaune :

À partir de maintenant, il n'y a plus qu'une seule question à se poser : est-ce que mon déchet est un emballage ou du papier ? Si oui, direction la poubelle jaune !

Attention, tous les emballages se trient ne signifie pas que tous les plastiques se trient ! Un jouet en plastique n'est pas un emballage donc ne doit pas être jeté dans la poubelle jaune dédiée aux emballages et papiers.

Vous avez encore un doute, une question : consultez www.consignesdetri.fr !

OPTIMISER LE RECYCLAGE ET RÉDUIRE LES ERREURS DE TRI

L'objectif de cette évolution ? **Trier mieux et donc recycler plus, pour atteindre 55 % de déchets recyclés et réemployés en 2025, puis 65 % en 2035.**

La massification des tonnages d'emballages collectés grâce à la simplification des consignes va également permettre de déployer de la Recherche et Développement, pour **créer de nouvelles filières et procédés de recyclage** pour les déchets n'en disposant pas encore.

Enfin, **elle vise à réduire les erreurs de tri.** Ces erreurs représentent entre 20 et 25 % des déchets entrant en centre de tri et coûtent cher à la collectivité et



donc au contribuable : environ 1,5 M € / an. De plus, la simplification du geste de tri va permettre de diminuer le volume de votre poubelle verte en triant davantage, mais aussi le coût de votre facture déchets.

LA DEUXIÈME VIE DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS

Films plastiques, petits emballages aluminium, tubes, pots et barquettes... Afin de pouvoir accueillir les nouveaux déchets déposés dans les bacs et colonnes jaunes à partir du 1^{er} mai 2021, le centre de tri Paprec à Clermont-Ferrand, entre en phase de travaux jusqu'à l'été.

Une fois triées, les matières sont envoyées vers des repreneurs situés en France et en Europe pour être intégrées dans la fabrication de nouveaux produits, permettant ainsi **une économie de ressources naturelles et d'énergie considérable.**

TRIER C'EST BIEN, LIMITER LES EMBALLAGES C'EST MIEUX !

Réduction des déchets et recyclage sont complémentaires. Parallèlement à la simplification des consignes de tri, il est également indispensable de revoir nos modes de consommation et de soutenir une économie plus sobre. Les industriels ont également un rôle essentiel à jouer dans cette démarche, en développant l'écoconception et en limitant les emballages mis sur le marché. **Le meilleur déchet reste bien celui que l'on ne produit pas !**

AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ à Montmorin

AU FIL DES ANNÉES, LA CHUTE DE LA BIODIVERSITÉ S'AGGRAVE, MÊME DANS LE CADRE TRÈS PRÉSERVÉ DU LIVRADOIS.



Elle touche les espèces exceptionnelles et ordinaires, les plantes et les animaux sauvages, les espèces diurnes et nocturnes... Depuis les animaux du sous-sol (80 % de la biodiversité), les poissons, les insectes ⁽¹⁾, les oiseaux, les mammifères... et concerne leur abondance et leur diversité.

Cet effondrement est provoqué par les extensions urbaines et la réduction des surfaces d'espaces naturels ; par le réchauffement climatique ; par les espèces exotiques envahissantes et par les activités humaines : circulation, industrie, pollutions, pratiques agricoles intensives, usage de phyto-

sanitaires ; par la standardisation des aménagements et des pratiques jardinières individuelles. En décembre 2018, les "Chiffres clé de la biodiversité en France" ⁽²⁾ indiquaient que plus d'un quart des espèces est en voie de disparition. 15 % de la flore métropolitaine est menacée de disparition à l'échelle nationale ⁽³⁾. Il est urgent de réagir. ⁽⁴⁾

Pour accueillir la biodiversité, les milieux naturels doivent être adaptés aux besoins des différentes espèces d'animaux et aux diverses essences végétales. La commune de Montmorin met en place des actions collectives pour enrichir la biodiversité et pour accompagner les actions individuelles.

LA COMMUNE MET EN PLACE DES ACTIONS

En partenariat avec la Mission Haies Auvergne et le Parc Naturel Régional du

Livradois-Foréz dans le cadre de sa politique "Territoire engagés pour la nature", des actions de sensibilisation et de soutien aux actions des ménages en faveur de la biodiversité sont prévues.

La commune fait évoluer progressivement les pratiques d'entretien de espaces communaux et supprime l'utilisation des phytosanitaires, en conformité avec les évolutions des réglementations nationales.

Les habitants sont invités à planter les pieds de façades dans les villages et à les entretenir. La plantation de haies d'essences indigènes, si possibles labellisées "végétal local", sera organisée avec la Régie de Territoire, sur les terrains communaux et le long de chemins communaux. Un chantier participatif est envisagé.

L'organisation de journées de la biodiversité et des plantations est en projet (retardée par la crise sanitaire actuelle).

⁽¹⁾ Une étude allemande de 2017 montrait que 75 % de la biomasse des insectes volants avait disparu. Actu-Environnement du 28 janvier 2021.

⁽²⁾ Source : Observatoire national de la biodiversité, Agence française de la Biodiversité et Commissariat général au développement durable

⁽³⁾ Source : AFB, UICN, et conservatoires botaniques nationaux

⁽⁴⁾ La Montagne, 17 mars 2020 « En Chine, faute de butineuses, les paysans en sont réduits à polliniser eux-mêmes leurs arbres »

VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE

à 20h, à la salle des fêtes une conférence sur les haies est prévue.

– Stéphane Hekimian, de la Mission Haies Auvergne présentera les rôles des haies et des conseils de plantation et taille.

– Des contacts pourront être pris avec les agriculteurs intéressés pour une information sur les aides financières à plantation.

SAMEDI 2 OCTOBRE

de 9h à 12h à la salle des fêtes seront organisés :

– Une information avec des photos sur les plants de haies labellisés "Végétal local" par la Régie de territoire...

– La mise en place de commandes groupées de plants d'origine locale : plantes potagères, plantes à fleurs, arbustes, éventuellement fruitiers.

– Un troc plantes (plants d'essences locales et anciennes).

– Une "foire aux questions".

– Autres selon les possibilités d'organisation.



Des informations complémentaires

seront communiquées sur le site de la mairie.



Chacun peut agir, dans son jardin, dans son environnement proche et par ses actions :

En adaptant ses plantations :

- Diversifier les essences plantées, privilégier celles qui favorisent la biodiversité et offrent nourriture et abri à la faune : plantes à fleurs et à fruits, ronces.
- Utiliser les essences végétales anciennes, celles des jardins d'autrefois, fleurs, légumes, fruits, plantes médicinales, plantes très variées et adaptées aux sols et au climat auvergnats, plus susceptibles de résister au changement climatique.
- Mélanger les végétaux de différentes tailles : prairie, buissons, haies, grands arbres.
- Favoriser les haies d'essences multiples et locales, (éviter les thuyas, sapins qui acidifient les sols, les plantes exotiques, lauriers-cerises, plantes hybrides et cultivars horticoles... qui ne sont pas adaptés à la faune locale).
- Éviter les plantes invasives et se renseigner pour les éliminer.

En adaptant ses pratiques :

- Abandonner l'usage de pesticides et produits de synthèse (désormais interdits pour les particuliers et à rapporter en déchetterie).
- Éviter de tondre entièrement sa parcelle et garder toute l'année au moins dans une partie des jardins un coin où laisser fleurir et grainer des plantes sauvages.
- Réduire ou supprimer les surfaces de gazon, accepter l'aspect plus sauvage des prairies, les chardons, graminées, orties...
- Éteindre l'éclairage extérieur des bâtiments lorsqu'il n'est plus utile.

En diversifiant ses aménagements :

- Installer des abris pour différents types de faune : nichoirs, hôtels à insectes, tas de feuilles et de bois mort...
- Garder un coin en friche dans son jardin, un mur de pierres, un compost...
- Aménager des haies naturelles, bosquets.
- Installer une mare, des fossés d'infiltration des eaux de pluie.
- Faciliter la circulation de la petite faune, préserver des passages dans les clôtures de parcelles.

LISTE DES ASSOCIATIONS

Amicale Laïque :

Céline MIOLANE – *Présidente*
Oriol – 63160 Montmorin
06 81 57 36 04
celinemiolane@gmail.com /
amicale.laique.
montmorin63@gmail.com

Comité des fêtes :

Michelle ROUSSET – *Présidente*
Les Robertins
63160 Montmorin
04 73 62 94 35 / 06 62 69 38 09
roussetgerard63@orange.fr

Association Viall'en tours :

Bernard CHANONAT – *Président*
Les Razettes – 63160 BILLOM
06 60 23 01 62
dupondts@free.fr

Société de chasse :

Alain CROIZET – *Président*
04 73 68 49 22 / 06 65 54 53 64
alaincroizet@free.fr

Anciens Sapeurs-pompiers :

Gérard MOUILHAUD – *Amicale Anciens Sapeurs-pompiers*
Puyfouilhoux
63160 Montmorin
04 73 68 49 93

Association Montmorinoise d'Entraide :

Jean-Pierre NICOLAS – *Président*
Le Signor
63160 Montmorin
04 73 68 57 78

Ran'dez-vous Western :

Romain DUREAU – *Président*
Mathew's Ranch « La Vialle »
63160 Montmorin
06 82 24 21 39
randezvouswestern@gmail.com

La Belle Vue :

Anthony PLOS – *Président*
Les Robertins
63160 MONTMORIN
06 19 52 93 38
assolabellevue@gmail.com

L'AMICALE LAÏQUE DE MONTMORIN



Chaque année l'Amicale Laïque de Montmorin apporte une aide financière aux projets des écoles du RPI de Montmorin- Isserteaux : voyage scolaire, sorties pédagogiques et culturelles.

Sur l'année 2018-2019, elle a notamment aidé au financement du voyage à Viscomtat, du trajet et des billets pour le festival « Puy de Mômes », des sorties au cinéma, de la visite du quartier médiéval de Billom, de l'achat de matériel, de déplacements en bus et a offert aux familles un spectacle et goûter de Noël. En ce qui concerne les années 2020 et 2021, marquées par la crise sanitaire liée au COVID, les manifestations de l'amicale laïque et sorties scolaires ont été mises en stand-by. Mais l'association se prépare à sortir de cette période de dormance.

Pour récolter les fonds, l'association organise deux manifestations annuelles : une randonnée et un vide-grenier.

• Premier dimanche de mai :

LA MONTMORINOISE (il y a eu 23 éditions).

Randonnée et repas (sur réservation), départ de la salle polyvalente pour (re)découvrir les paysages des communes de Montmorin, Fayet-le-Château, Isserteaux...

• Premier week-end d'octobre :

MONT'BROC (23^e éditions également)

Brocante et repas (sur réservation), autour de la salle polyvalente.

Ces évènements commencent à être connus et attendus. Aussi ils participent la vie de la commune de Montmorin. Ils attirent généralement beaucoup de monde et se réalisent dans un cadre très convivial !

• Le premier samedi de décembre (date à confirmer).

L'amicale laïque offre un **GOÛTER/SPECTACLE DE NOËL** aux enfants des écoles et des communes du RPI, les places sont très prisées !

Aussi, pour le plaisir des membres de l'association et des habitants, un évènement se rajoute au calendrier :

• Mai - juin : PÉTANQUE PARTY

Après-midi pétanque derrière la mairie, souvent accompagnée d'un apéro barbecue !

Les membres de l'Amicale Laïque vous attendent pour organiser ces événements et pour partager des moments festifs !

MEMBRES DU BUREAU :

Présidente – Céline Miolane
Secrétaire – Régis Pons
Trésorier – Dominique Benzoni



ASSOCIATION ALJEED

Ça se passe chez nous !

ALJEED est une association loi 1901 créée en mars 2019. Sa vocation : a) au niveau local : participer à la dynamisation du Territoire Livradois – b) au niveau international, au Cameroun : 1) apporter un soutien logistique à la culture et la scolarisation des jeunes – 2) soutenir le développement des villages. Depuis sa création à ce jour, ALJEED a reçu de nombreux dons de la part de : Monsieur le Maire de Montmorin à titre personnel, la Mairie de Montmorin, la Bibliothèque de Saint-Julien-de-Coppel, le Rotary Club, le Collège de St Germain Lembron, le secours catholique, les membres de l'association et des anonymes. Lesquels dons ont servi à amorcer notre plan d'actions et à concrétiser trois projets.

Plus concrètement :

Année 2019 : cinquante-trois grands cartons de livres ont été collectés, conditionnés et expédiés par nos soins ; permettant ainsi à un établissement d'enseignement secondaire situé à 50 km de Yaoundé, la capitale du Cameroun, d'installer une bibliothèque. Ce qui a fortement renforcé la qualité des enseignements et le niveau des élèves. 98 % de réussite aux examens officiels.

Année 2020 : nous avons mené notre première action solidaire publique à Bikogo* « Spéciale rentrée scolaire 2021 ». Cette année, tous les enfants scolarisables ont pu être inscrits à l'école.

Année 2021 : nous avons contribué à la réparation de la fontaine du village.

Actions en prévision : collecte de fonds pour l'installation d'une pharmacie solidaire au village. Expédition de livres petite enfance et articles puériculture.

* Bikogo est un village situé à 80 km de Yaoundé.

**Aidons-les ! Rejoignez-nous !
Soutenez notre action en faisant un don !**

RENSEIGNEMENTS :

Association Joseph Eloi (ALJEED)

🏠 Chez Elisabeth & Olivier Malezieux

📍 Les Plaines - 6 Route de Fayet - Montmorin

✉ asso.josepheloi@gmail.com

VIALLEN TOURS DE MONTMORIN

La saison 2020-2021 a été marquée, par une suspension des activités de l'association, due aux mesures sanitaires mises en place par le gouvernement. Viall'en tours qui organise habituellement, sur la commune de Montmorin, une manifestation musicale par an dans la salle des fêtes, a dû annuler la soirée initialement prévue en octobre 2020.

L'association envisagera l'évolution de ses futures activités en fonction de la situation à venir.



LA BELLE VUE

La Belle vue est une association ayant pour but de diffuser la culture de proximité au sein du territoire local, grâce à la création d'événements festifs (concerts/spectacles) œuvrant à réunir les habitants du coin dans une ambiance conviviale.





Directeur de publication : Gérard Guillaume

Rédaction : Céline Clouvel, David Courteuge et l'équipe municipale

Mise en page et impression :
Imprimerie Cavanat Chambrial

Crédits photos : E. Pireyre, D. Courteuge

Tirage : 500 exemplaires

Dépôt légal : septembre 2021



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LES ENJEUX

Un conseil municipal des jeunes (CMJ) a un rôle éducatif et consultatif. Il leur permet de prendre conscience de l'intérêt général et du fonctionnement d'une société démocratique. Il donne « voix au chapitre » aux enfants qui peuvent exprimer leurs attentes, débattre et mener des actions qui leur tiennent à cœur.

Les premiers ont été créés dans les années 60 et il en existe actuellement environ 2000 sur le territoire national. La nouvelle équipe municipale souhaite en mettre un en place à Montmorin.

LE FONCTIONNEMENT DU CMJ

Il est calqué sur celui d'un conseil municipal ordinaire. C'est une instance où siègent les enfants de Montmorin. Sa mise en place comporte les mêmes étapes que celle d'un conseil municipal : la rédaction des professions de foi, la campagne électorale, le vote, le dépouillement, la proclamation des résultats et la mise en place du conseil (élection du maire et des adjoints) et de ses commissions.

Les commissions sont souvent reliées aux thèmes principaux des professions de foi. Elles peuvent porter sur l'environnement, la solidarité, le sport, les loisirs...

Un budget sera alloué au conseil et des élus municipaux les accompagneront dans des projets réalisables, ayant un intérêt collectif et validés par une délibération du conseil municipal.

LES ÉLECTIONS

Objectif de la mise en place du CMJ dans les prochains mois : les enfants à partir du CE2 et jusqu'à la 6^e pourront être candidats.

Des flyers d'explication seront distribués dans les classes de l'école de Montmorin et dans les boîtes aux lettres des enfants scolarisés en dehors de la commune.